

Définir et mettre en œuvre un projet innovant au sein d'une organisation

Référentiel de compétences et d'évaluation

Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
1. Qualifier les publics cibles de son projet en échangeant avec eux afin de formaliser leurs besoins et modéliser leur parcours d'expérience	L'évaluation est réalisée par le jury de certification de manière globale, sur la base d'une mise en situation professionnelle, qui fait l'objet de la formalisation de trois livrables préparés par chaque candidat :	<p>1.1 - Les publics cibles sont définis, documentés et formalisés dans des personas.</p> <p>1.2 - Le protocole d'échanges sur les besoins des publics cibles est structuré et formalisé (en tenant compte des éventuelles situations de handicap rencontrées) et les comptes-rendus en synthétisent les points et enjeux saillants</p> <p>1.3 - Le parcours d'expérience de chaque public cible visé est décrit, phasé et matérialisé, et prend en compte des modalités d'adaptation ou de compensation à envisager pour répondre aux besoins des publics en situation de handicap</p>
2. Définir la stratégie de positionnement de son projet en analysant les données relatives au marché et à la concurrence pour répondre de manière innovante et adaptée aux besoins de ses cibles	<p>1/ un mémoire écrit</p> <p>Ce document écrit, d'une quinzaine de pages minimum, permet au candidat de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rendre compte de la mobilisation des compétences visées par la certification - des observations formulées par le candidat à chaque étape de la définition de son projet et de la mise en oeuvre de son prototype - de l'expérience vécue par le candidat dans sa mise en application des techniques et postures associées aux compétences visées par la certification 	<p>2.1 - Le projet et son environnement concurrentiel sont positionnés, de manière argumentée, dans une cartographie d'acteurs à deux axes</p> <p>2.2 - Un dispositif de veille sectorielle et concurrentielle composé d'au moins 5 sources distinctes est présenté et justifié, et son processus de mise à jour formalisé</p> <p>2.3 - La stratégie de positionnement du projet est formalisée et argumentée à partir d'un verrou (technique, technologique ou d'usage) dans un document de présentation mis en forme</p>
3. Formuler la proposition de valeur de son projet innovant en répondant aux besoins de ses cibles et du marché pour structurer son business model dans un Business Model Canvas	<p>2/ le Business Model Canvas formalisé pour un projet de son choix (cas fictif ou cas réel)</p> <p>Le Business Model Canva est renseigné de manière exhaustive. Chaque case du document résume les conclusions des différentes étapes réalisées par le candidat dans le cadre de la définition de son projet.</p> <p>3/ une soutenance orale de 30 minutes, en synchrone</p> <p>A cette occasion, le candidat, s'appuyant sur un support de présentation, présente au jury une synthèse de la définition de son projet et des résultats de sa mise en oeuvre, à travers l'expérience du prototype.</p>	<p>3.1 - La proposition de valeur du projet est formulée de manière claire et intelligible</p> <p>3.2 - La solution apportée aux besoins identifiés des publics ciblés permet d'adresser le verrou (technique, technologique ou d'usage) identifié</p> <p>3.3 - Le Business Model Canva du projet innovant est complet et présenté de manière logique et argumentée</p>
4. Élaborer un prototype en s'appuyant sur un dispositif technique respectant les standards en vigueur (sécurité, utilisabilité, accessibilité, gestion des données) pour valider l'opportunité de son projet innovant et l'améliorer en vue de le déployer	<p>Le jury est non seulement attentif aux critères d'évaluation mais également à la qualité du support et de la prestation orale proposée par le candidat.</p> <p>La certification s'obtient par l'acquisition de l'ensemble des compétences décrites dans le référentiel de compétences.</p>	<p>4.1 - Le périmètre du prototype du projet innovant est décrit de manière complète et ses fonctionnalités prioritaires</p> <p>4.2 - Le choix du dispositif technique retenu pour la réalisation du projet innovant est présenté et justifié</p> <p>4.3 - Le prototype du projet innovant est réalisé conformément au dispositif technique retenu et au périmètre fonctionnel priorisé, dans le respect des standards de sécurité, d'utilisabilité, d'accessibilité et de gestion des données en vigueur éventuellement applicables</p> <p>4.4 - Les tests élaborés sur la base du prototype respectent un protocole préalablement établi (intégrant des modalités d'adaptation ou de compensation handicap, le cas échéant) et alimentent une liste d'améliorations prioritaires à envisager</p>
5. Piloter les parties prenantes de son projet innovant en mobilisant des techniques agiles d'animation et d'intelligence collective pour impliquer et responsabiliser les parties prenantes dans la réussite du projet		<p>5.1 - L'organisation de l'équipe projet innovant est présentée de manière claire et les rôles et responsabilités de chaque partie prenante sont définis</p> <p>5.2 - Les modalités de travail agile au sein de l'équipe projet innovant sont établies et présentées de manière claire et argumentée, et adaptées aux éventuelles situations de handicap des parties prenantes mobilisées</p> <p>5.3 - Les outils de pilotage de conduite de projet innovant sont adaptés à la nature du projet et de l'équipe constituée et aux éventuelles situations de handicap des parties prenantes mobilisées</p>
6. Structurer la communication sur son projet innovant en élaborant un pitch pour convaincre ses publics cibles et mobiliser ses parties prenantes		<p>6.1 - La stratégie de communication et de mobilisation des parties prenantes est formalisée, argumentée et synthétisée dans un support de présentation mis en forme et accessible</p> <p>6.2 - Le pitch de présentation du projet innovant est formalisé et structuré</p> <p>6.3 - La présentation orale du pitch est claire et permet d'appréhender le projet innovant dans sa globalité</p>